



Baccalauréat

La ville d'Ollioules fête cette année les 21 ans de la prime aux bacheliers qui permet d'encourager les jeunes ollioulaïses et les jeunes ollioulaïses qui poursuivent des études supérieures en leur offrant une prime de 200 €.

Début octobre 2019 une invitation sera transmise aux bacheliers ayant déposé un dossier complet, pour assister à une cérémonie organisée lors des vacances scolaires de la Toussaint, le vendredi 25 octobre 2019 et au cours de laquelle, la prime leur sera remise en numéraire par Monsieur le Percepteur Receveur d'Ollioules.

Pour constituer le dossier, voici la liste des 7 documents nécessaires (photocopies uniquement sauf pour le RIB) à retourner au secrétariat de Monsieur le Maire avant le 14 octobre 2019 du lundi au vendredi de 8 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 17 H 00.

DOCUMENTS NECESSAIRES POUR CONSTITUER LE DOSSIER

I. Les notes du BAC 2019

II. L'inscription dans un premier cycle supérieur ou copie de la carte d'étudiant.

III. La taxe d'habitation 2016- OLLIOULES-(volet où sont mentionnés le nom et l'adresse)

IV. La taxe d'habitation 2018 – OLLIOULES- (volet où sont mentionnés le nom et l'adresse)

V. La dernière facture (2019) d'électricité, d'eau ou de téléphone. (Merci de rajouter sur ce document le numéro de téléphone du bachelier.)

VI. La carte d'Identité du bachelier recto verso (+ copie du livret de famille si séparation des parents). –

VII. 1 relevé d'identité bancaire du bachelier

Attention il faut aussi transmettre ce document:

[Coupon à imprimer et à retourner au Secrétariat de Monsieur le Maire en même temps que les documents nécessaires pour recevoir la prime aux bacheliers 2019](#)

